



---

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Neully-sur-Seine, le 25 mars 2006

---

Mots clés : DOUANE / LOGICIEL / TRANSPORTS / E-LOGISTIQUE / E-ADMINISTRATION / INTERNATIONAL

**Dans le cadre de la Semaine internationale du transport et de la logistique – SITL  
(7 au 10 mars 2006)**

**Conex a réuni un plateau douanier européen exceptionnel  
pour décrire les progrès  
de l'e-administration douanière !**

■ **Le leader européen des logiciels pour le traitement des déclarations en douane et tarif douanier a fait dialoguer des responsables des douanes de haut niveau venus de Belgique, d'Allemagne, d'Italie, de Pologne et de Hongrie devant une salle comble de professionnels.**

**Alban Gruson, PDG de Conex, interlocuteur des douanes européennes**

Il s'agit d'abord de l'exploit relationnel personnel d'un chef d'entreprise français. *A priori* étonnant dans son rôle d'« ambassadeur » invitant des « politiques » et des « experts douaniers » étrangers à exposer le degré d'avancement de leurs pays respectifs ! Un peu comme si le PDG d'un constructeur automobile invitait des ministres des transports européens à évoquer l'avenir de l'auto en Europe !

En réalité, c'est la preuve du rôle clé que Conex tient désormais dans le monde douanier : avec des logiciels reconnus comme de quasi « standards » par la profession des commissionnaires en douane et des transporteurs, Conex a toujours anticipé pour ses clients les évolutions douanières. À la veille du grand basculement du 1<sup>er</sup> janvier 2007, date à laquelle tous les États européens, en premier lieu la France, devront avoir dématérialisé leurs procédures douanières (en France *via* la procédure DELTA<sup>1</sup>), le leader européen des télédéclarations en douane s'impose comme l'interlocuteur expert reconnu des décideurs et des administrations au plan international.

**Une conférence internationale exceptionnelle : le panorama européen de la douane électronique**

Le plateau TV n° 2 du SITL a bien failli exploser : plus de 200 auditeurs ont occupé les sièges face à l'estrade animée par Alban Gruson.

---

<sup>1</sup> DELTA : **Déclaration électronique transmise automatiquement**. Autrement dit : système de communication national entre le déclarant à l'import/export et l'administration.

- Premier à prendre la parole, **Hervé Jamar**, secrétaire d'État adjoint belge à la fraude fiscale et à la modernisation des finances, a donné le calendrier d'application du **PLDA – Paperless Douanes & Accises**<sup>2</sup>, acronyme franco-anglais équivalent du DELTA\* français. Trois étapes de septembre 2006 à juillet 2007 pour dématérialiser totalement le traitement des procédures douanières belges. Dématérialiser est le mot : Hervé Jamar s'est souvenu de la pile de 2 mètres de paperasses qu'exigeait le dédouanement d'un seul conteneur dans le port d'Anvers.
  
- Mme **Henrike Gartenfeld**, inspecteur des douanes de Fribourg, a, pour l'Allemagne, décrit **ATLAS – Système automatisé pour le tarif et le dédouanement local**. Une vision intégrée procédures-services où les tarifs douaniers d'abord, accessibles sur Internet, sont en accès gratuit, mais donnent lieu à paiement si le commissionnaire veut en injecter les valeurs directement dans son propre système. Les autres volets privilégient une libre circulation fondée sur les options : alimenter la douane *via* Internet ou au travers de logiciels agréés et certifiés par la douane allemande. Laquelle ne tolérera le « papier » que jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2008...
  
- C'est la directrice du département des innovations technologiques de la « Dogane italienne », Mme **Teresa Alvaro**, qui a insisté, elle, sur la « méthode » : pour rationaliser, simplifier, harmoniser, rendre interopérables les procédures et réduire les coûts, la douane italienne a d'abord défini de nouveaux *business process*, puis en a tiré les règles applicables. Démarche positive, originale, d'une administration italienne soucieuse d'éviter coûts et retards. La procédure **AIDA** – très « Verdi » dans le ton – qui en est née tient compte de ces prérequis pour partager l'information entre 4 000 bureaux, 9 000 fonctionnaires, 600 000 déclarants... pour quelque 10 millions de déclarations annuelles. La modernisation italienne intègre des scanners de conteneurs capables de sonder les marchandises, reliés à des banques de données de comparaison.
  
- **Wieslaw Czyżowicz** aligne des titres impressionnants : ex-directeur général des douanes polonaises, professeur en politique douanière et droit, chef du département « droit des entreprises » de l'école d'économie de Varsovie, chef du département de droit douanier, du transport et de la logistique à l'université d'économie de Varsovie. Mais c'est avec beaucoup d'humour qu'il a décrit son pays pour ce qu'il est : un immense couloir aux flux transfrontaliers Nord-Sud comme Ouest-Est. « *En Europe occidentale, vous vous concentrez sur les frontières maritimes. En Pologne, nous sommes traversés par cette nouvelle "route de la soie" qui aboutit à la Chine et au Japon, tandis que les marchandises nous traversent de la Scandinavie à la Méditerranée!* » Pour le Polonais, la profession la plus ancienne au monde, celle des douaniers, a abandonné dans son pays tout relent d'idéologie communiste : elle a même adopté pour modèle le système américain...
  
- **Veronika Juhasz**, rapporteur international de l'**Association hongroise des fournisseurs liés à la douane**, parle au nom de ses 105 membres où se pressent petites et grandes entreprises. À l'orée de la dématérialisation, la douane hongroise a besoin de cet effort de coordination entre elle-même, les agriculteurs, les entreprises, les transporteurs. Et pour cause : Mme Juhasz rend compte de plates-formes nationales non compatibles entre elles que l'effort d'informatisation unifiera à horizon de décembre 2006 au format XML<sup>3</sup>. Mais les opérateurs hongrois ne

<sup>2</sup> **Accises** : droits acquittés par les fabricants ou négociants d'alcools, boissons alcoolisées, produits pétroliers ou tabacs manufacturés.

<sup>3</sup> **XML** : langage de description informatique.



sont pas à la veille d'abandonner les formulaires papier, confrontés qu'ils sont à « *un système européen très complexe* ». La conclusion de Veronika Juhasz aura en tout cas laissé Alban Gruson songeur : « *Nous espérons rejoindre le degré de maîtrise de Conex* ».

Rappelons-le : le fondateur de Conex vient d'annoncer au monde douanier en recrutant un très officiel « anthropologue douanier », Lance Thomson, dont la mission est bien de parcourir le monde pour bâtir les cahiers des charges douaniers de tous les pays. Première destination, la Chine.

**À propos de Conex.** Créée en 1985 par Alban Gruson, juriste de formation et ancien cadre dirigeant d'une société de transit, Conex réalise 5,5 millions d'euros de CA. La société développe une gamme de produits et de services : logiciels pour le traitement des déclarations en douane, tarif douanier informatique, mais aussi : formation, audit ou conseil. Parce que, confrontées aux réglementations complexes du commerce international, les entreprises ont besoin d'outils informatiques qui assurent la traçabilité, la sécurité des écritures et la communication avec leurs outils de gestion commerciale. Les logiciels de Conex sont référencés dans des centaines de sociétés en France et en Europe. Parmi lesquelles on compte TNT, Schneider Electric, Airbus, Géodis, Décathlon, IKEA, La Redoute, Bacardi...

En 2007, l'administration douanière rentrera dans l'ère de l'e-administration : Conex fait évoluer son offre avec la sortie de DeltaPass et du portail de veille réglementaire Edouane (edouane.com), service de ED EDITIONS.

Pour en savoir plus : [www.conex.fr](http://www.conex.fr)

### *Contacts*

**Relations presse ■ Agence C3M ■ Tél. : 01 47 34 01 15**

Suzana Taunais, [suzana@agence-C3M.Com](mailto:suzana@agence-C3M.Com) ou Michelle Amiard, [michelle.amiard@agence-C3M.com](mailto:michelle.amiard@agence-C3M.com)

**CONEX**, Carole Mignonet, Responsable Communication, Tél. : 03 27 48 37 37, [carole.mignonet@conex.fr](mailto:carole.mignonet@conex.fr)